

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-494

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 11

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 69 par les mots :

« du bénéfice de cette dérogation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.